



Honoraires maximum de transaction sur immeubles calculés sur le prix de vente

Appartement, Maisons, Immeubles.

Prix de vente jusqu'à 140.000 € Forfait de 7.000€ TTC

Prix de vente supérieur à 140.000€ 5 % TTC

Terrains à Bâtir

5% du prix avec un minimum de 6.000 € TTC